

LES PARCOURS NATURE

▲ BOUCLE HARDEVAL RUISSEAU DE L'ASNÉE (VILLERS-LÈS-NANCY)

⌚ 1h30
🔄 3,7 km
🏔️ + 50 m

Véritable plongée dans la nature, ce parcours bucolique, en lisière de forêt puis le long du ruisseau de l'Asnée, est très dépaysant. Si le parc du Domaine de l'Asnée est ouvert, ne le manquez pas ! Mais n'oubliez pas que c'est une propriété privée dont l'accès est strictement réglementé.

🚶 DÉPART CONSEILLÉ

- Depuis le parking de l'intermarché

◆ BOUCLE JARDIN DES 1000 FLEURS JARDINS VOIRIN

⌚ 1h
🔄 2,4 km
🏔️ + 30 m

Entre jardins et potagers, le long des murets et à travers le village, une découverte tantôt urbaine, tantôt campagnarde qui illustre bien la nature en ville, la succession de paysages très différents et le caractère tout particulier de Laxou.

🚶 DÉPART CONSEILLÉ

- Depuis le parking de l'Intermarché des Provinces, boulevard de l'Europe.
- Depuis le parking du cimetière paysager, allée de Malvaux.
- Depuis le parking de la rue Charles Gide.

LAXOU PLAN DES SENTIERS



■ LA GRANDE BOUCLE

⌚ 2 h
🔄 4,8 km
🏔️ + 168 m

Depuis les coteaux vers le village en passant par la forêt de Haye, à flanc de coteau ou à travers les jardins ouvriers, ce grand parcours vous permet de découvrir toutes les facettes des paysages de la commune.

🚶 DÉPART CONSEILLÉ

- Depuis le parking du stand de tir.
- Depuis le parking de l'hôtel de ville et de la piscine de Laxou.
- Depuis le parking du cimetière au village, rue de l'Égalité.

● BOUCLE MI-LES-VIGNES CURE D'AIR (NANCY)

⌚ 1h
🔄 2,7 km
🏔️ + 116 m

En très peu d'effort, le plus vertigineux des parcours : en effet, depuis le parc de la Cure d'Air de Nancy, vous serez époustoufflé par la vue ! Entamez alors la descente mais sans quitter totalement les coteaux, vous voici revenu au cœur de Mi-les-Vignes où vous n'aurez aucun mal à trouver pourquoi cette succession de vergers et de jardins porte ce nom.

🚶 DÉPART CONSEILLÉ

- Depuis le parking du square des Capucines, à l'entrée des jardins de Mi-les-Vignes.
- Depuis le parking de la Cure d'Air à Nancy.
- Depuis le parking du cimetière, accès par le sentier de la Croisette.

La Ville de Laxou, avec ses 15 kilomètres de sentiers balisés à travers les jardins, le long des coteaux ou en lisière du massif de la forêt de Haye, bénéficie d'un patrimoine naturel exceptionnel en périphérie urbaine.

Trait d'union entre la ville et la forêt, ces lieux au passé viticole abritent aujourd'hui une faune et une flore très intéressantes : ces sites sont protégés et classés en zone inconstructibles depuis le dernier Plan Local d'Urbanisme en 2012 et nous vous proposons dans ce guide 4 circuits aux ambiances, aux paysages et au patrimoine différents.

D'Ouest en Est, vous pouvez vous balader en ouvrant grands vos yeux et vos oreilles : tantôt un oiseau, un papillon, une chenille, une libellule, un écureuil... pour les plus patients un triton ou une salamandre au printemps... ou des traces à décrypter dans la neige fraîche de l'hiver. À chaque saison, c'est une bouffée de calme, de vues à redécouvrir, de plaisirs de nature au pas de votre porte.

À bientôt sur l'un de nos sentiers !

Laurent Garcia
Maire de Laxou

Laurence Wieser
Adjointe environnement

**BALADES
NATURE**
À LAXOU



Retrouvez le détail des parcours, des informations sur l'histoire, la faune et la flore dans la pochette des balades nature de Laxou, disponible en mairie.

RENSEIGNEMENTS :

Ville de Laxou - Pôle Environnement - Tél. 03 83 97 85 85 - www.laxou.fr

La Ville de Laxou remercie chaleureusement toutes les associations qui ont activement participé à l'élaboration de ces parcours et en ont assuré la qualité de la documentation.





Comme chaque lieu de promenade, la nature est fragilisée par la fréquentation des hommes : ne quittez pas les sentiers, tenez vos animaux en laisse, ramassez leurs déjections, ne cueillez pas les fleurs que vous ne connaissez pas, certains lieux abritent des espèces rares et protégées.

Légende

Rue

Sentier

Itinéraire

Cours d'eau

P

Parking

10

Ligne et arrêt de bus

p'titstan de Laxou

1

Repère commenté sur les itinéraires